

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION
DU SIEGE DE LA CAF DE LA MANCHE**

ACTE D'ENGAGEMENT

2026-05-CAF501

POUVOIR ADJUDICATEUR

CAF DE LA MANCHE
63 Bd Amiral Gauchet - 50300 Avranches

représentée par :
Madame Sandrine Bouclet, Directrice par intérim de la CAF de la MANCHE

Comptable assignataire des paiements :

Madame MUGNIERY Véronique, Directrice Comptable et financière de la CAF de la MANCHE

Marché passé en application de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de sécurité sociale et renvoyant aux dispositions du code de la commande publique : Articles L 2124-2, R 2124-2, R 2131-16 à 18, R 2161-2 à 5, R 2172-1 à 6 (AOO)

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE

.....

Montant du marché :

Montant forfaitaire de la Tranche Ferme :	€ HT
Montant forfaitaire de Tranche Optionnelle :	€ HT
Montant Total du marché :	€ HT

ARTICLE 1- CONTRACTANT

Le contractant est une **ENTREPRISE INDIVIDUELLE** - UTILISER LE FORMULAIRE - **A** -

Le contractant est une **SOCIETE** - UTILISER LE FORMULAIRE - **B** -

Le contractant est un **GROUPEMENT** - UTILISER LA FORMULE - **C**-

A

Je soussigné,
agissant en mon nom personnel, domicilié à
Téléphone
Fax
Adresse-E-Mail @
Immatriculé(e) à l'INSEE
Numéro d'identité entreprise (SIREN)
Numéro d'établissement (SIRET)
Code d'activité économique principale (APE)
Numéro d'inscription au Registre du Commerce
Référence de l'inscription à un ordre professionnel

B

Je soussigné,
agissant au nom et pour le compte de la société
domiciliée
Téléphone
Fax
Adresse-E-Mail @
Immatriculé(e) à l'INSEE
Numéro d'identité entreprise (SIREN)
Numéro d'établissement (SIRET)
Code d'activité économique principale (APE)
Numéro d'inscription au Registre du Commerce

C

Nous soussignés,

M.

agissant en mon nom personnel, domicilié à

Agissant comme

☐ Mandataire ou ☐ Membre du groupement

Groupement

☐ Conjoint ou ☐ Solidaire

Tél./Fax.

Adresse-E-Mail

@

Immatriculé(e) à l'INSEE

Numéro d'identité entreprise (SIREN)

Numéro d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au Registre du Commerce

- ✓ Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) en date de juin 2026 et des documents qui y sont mentionnés,
- ✓ Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles R 2142-1 à 2, R 2142-5 à 14, R 2142-3 à 4, R 2143-3, R 2143-16 du code de la commande publique.
- ✓ Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de la Société pour laquelle j'interviens) que je ne tombe pas (ou que la Société ne tombe pas) dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à 11 du code de la commande publique,

☐

M'ENGAGE,
sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus

☐

NOUS ENGAGEONS (**en cas de groupement**),
sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus

à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre dans les conditions ci-après définies.

ARTICLE 2 - PROPOSITION FINANCIERE

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre de prix est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois précédent celui de la date limite de remise des offres soit **août 2026**.

Elle résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis à l'article 1.6 du CCAP.

Calcul de la rémunération provisoire

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le Maître d'ouvrage :

Co = 3 034 640 € HT (TRANCHE FERME)

1 234 180 € HT (TRANCHE OPTIONNELLE)

Le taux de rémunération de la mission de base est de %

Le forfait provisoire de rémunération est fixé à : € HT

du contrat étant de %) € TTC (Le taux de TVA en vigueur au jour de la signature

Soit Euros TTC.
(en toutes lettres)

Décomposition de la rémunération du maître d'œuvre par élément de la mission

	Missions	Livrables	% par élément de mission	Prix € HT	Prix € TTC
CONCEPTION	Diagnostic (DIAG)	Rendu Mission DIAG	80%	€ HT	€ HT
		Validation Mission DIAG	20%	€ HT	€ TTC
	Études d'avant-projet sommaire (APS)	Rendu Mission APS	80%	€ HT	€ TTC
		Validation Mission APS	20%	€ HT	€ TTC
	Études d'avant-projet définitif (APD)	Rendu Mission APD	80%	€ HT	€ TTC
		Validation Mission APD	20%	€ HT	€ TTC
	Pièces administratives (Etablissement et suivi des demandes d'autorisations d'urbanisme)	Constitution et dépôt du dossier complet	50%	€ HT	€ TTC
		Assistance apportée au MO pendant l'instruction	50%	€ HT	€ TTC
	Études de projet (PRO/DCE)	Rendu Mission PRO/DCE	80%	€ HT	€ TTC
		Validation Mission PRO/DCE	20%	€ HT	€ TTC
	Devis Quantitatif Détaillé (DQD)	Établissement du DQE (quantitatifs par lots)	50%	€ HT	€ TTC
		Vérification des pièces PRO / cohérence mètres	20%	€ HT	€ TTC
		Actualisation en phase ACT (analyse des offres, écarts quantitatifs)	20%	€ HT	€ TTC
		Mise à jour finale après attribution / ajustements marchés	10%	€ HT	€ TTC
	Assistance à la passation des pièces marchés (ACT)	remise des éléments du DCE produits par le maître d'œuvre	20%	€ HT	€ TTC
		remise du rapport d'analyse des offres	50%	€ HT	€ TTC
		A l'issue de la mise au point des marchés de travaux	30%	€ HT	€ TTC
	Système Sécurité Incendie (SSI)	à l'issue des différentes phases d'études (APS/APD/PRO)	10% A CHAQUE PHASE	€ HT	€ TTC
		à l'avancement des travaux	40%	€ HT	€ TTC
		à réception du PV de réception technique	10%	€ HT	€ TTC
		à la remise du DOE vérifié	10%	€ HT	€ TTC
		à l'issue de la visite de sécurité	10%	€ HT	€ TTC
TOTAL CONCEPTION				€ HT	€ TTC

	Missions	Livrables	% PAR ELEMENT DE MISSION	PRIX € HT	PRIX € TTC
REALISATION TRANCHE FERME	Etudes d'Exécution des entreprises (EXE TOTALE)	EXE (sur la période de préparation)	70%	€ HT	€ TTC
		cohérence architecturale / synthèse (sur la période de préparation)	15%	€ HT	€ TTC
		accompagnement entreprise (sur la période de chantier)	15%	€ HT	€ TTC
	Synthèse (SYN)	production synthèse	70%	€ HT	€ TTC
		coordination / réunions / mise à jour	30%	€ HT	€ TTC
	Direction de l'exécution des travaux (site occupé) (DET)	suivi chantier / coordination / contrôle	80% /NB MOIS DE CHANTIER	€ HT	€ TTC
		gestion financière (situations, avenants)	20% /NB MOIS DE CHANTIER	€ HT	€ TTC
	Assistance aux opérations de réception (AOR – GPA incluse)	OPR	20%	€ HT	€ TTC
		Réception avec réserves et PV de réception	20%	€ HT	€ TTC
		Levée des réserves à 100%	30%	€ HT	€ TTC
		Remise DOE et Validation par le MOA	20%	€ HT	€ TTC
		Fin de GPA	10%	HT €	 TTC €
	Système Sécurité Incendie (SSI)	à l'issue des différentes phases d'études (APS/APD/PRO)	10% A CHAQUE PHASE	€ HT	€ TTC
		à l'avancement des travaux	40%	€ HT	€ TTC
		à réception du PV de réception technique	10%	€ HT	€ TTC
		à la remise du DOE vérifié	10%	€ HT	€ TTC
		à l'issue de la visite de sécurité	10%	€ HT	€ TTC
	Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier (OPC)	Mission OPC	100% rémunérée proportionnel lement au montant des travaux et à leur avancement réel.	€ HT	€ TTC
TOTAL REALISATION TRANCHE FERME				€ HT	€ TTC

	Missions	Livrables	% PAR ELEMENT DE MISSION	PRIX € HT	PRIX € TTC
REALISATION TRANCHE OPTIONNELLE	Etudes d'Exécution des entreprises (EXE TOTALE)	EXE (sur la période de préparation)	70%	€ HT	€ TTC
		Cohérence architecturale / synthèse (sur la période de préparation)	15%	€ HT	€ TTC
		Accompagnement entreprise (sur la période de chantier)	15%	€ HT	€ TTC
	Synthèse (SYN)	Production synthèse	70%	€ HT	€ TTC
		Coordination / réunions / mise à jour	30%	€ HT	€ TTC
	Direction de l'exécution des travaux (site occupé) (DET)	Suivi chantier / coordination / contrôle	80% /NB MOIS DE CHANTIER	€ HT	€ TTC
		Gestion financière (situations, avenants)	20% /NB MOIS DE CHANTIER	€ HT	€ TTC
	Assistance aux opérations de réception (AOR – GPA incluse)	OPR	20%	€ HT	€ TTC
		Réception avec réserves et PV de réception	20%	€ HT	€ TTC
		Levée des réserves à 100%	30%	€ HT	€ TTC
		Remise DOE et Validation par le MOA	20%	€ HT	€ TTC
		Fin de GPA	10%	HT €	 TTC €
	Système Sécurité Incendie (SSI)	À l'issue des différentes phases d'études (APS/APD/PRO)	10% A CHAQUE PHASE	€ HT	€ TTC
		À l'avancement des travaux	40%	€ HT	€ TTC
		À réception du PV de réception technique	10%	€ HT	€ TTC
		À la remise du DOE vérifié	10%	€ HT	€ TTC
		À l'issue de la visite de sécurité	10%	€ HT	€ TTC
	Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier (OPC)	Mission OPC	100% rémunérée proportionnellement au montant des travaux et à leur avancement réel.	€ HT	€ TTC
TOTAL REALISATION TRANCHE OPTIONNELLE				€ HT	€ TTC

TOTAL DU MARCHÉ	€ HT	€ TTC
------------------------	------	----------

La répartition des honoraires ne peut être modifiée par les candidats sous peine de voir leur offre rejetée.

Le forfait définitif est arrêté dès que le coût prévisionnel CO est établi dans les conditions précisées à l'article 4.3 du CCAP.

Modalités de rémunération

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions de l'article 4.3 du CCAP

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'article 3 du présent acte d'engagement

ARTICLE 3 - PAIEMENTS

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

1^{er} contractant

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code banque

Code guichet

☐ J'accepte l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 6.1 du CCAP.

☐ Je refuse de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 6.1 du CCAP

2^{ème} contractant

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code banque

Code guichet

☐ J'accepte de l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 6.1 du CCAP.

☐ Je refuse de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 6.1 du CCAP.

3^{ème} contractant

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code banque

Code guichet

☐ J'accepte l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 6.1 du CCAP.

☐ Je refuse de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 6.1 du CCAP.

Important : toute case non renseignée vaut renonciation à l'avance.

Répartition par cotraitant

Voir le tableau de l'annexe à l'Acte d'Engagement (DPGF HONO)

ARTICLE 4 – SOUS-TRAITANCE (dans les limites de l'article 1.4 du CCAP)

Indiquer suivant le cas :

- ☐ Pour l'exécution du marché, je n'envisage pas de recourir à un ou plusieurs sous traitants,
☐ Les annexes n°.....au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que
☐ j'envisage
☐ nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous traitants et les conditions de paiement des contrats de sous traitance, le montant des prestations sous traitées, indiqué dans chaque annexe, constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance, demande qui est réputée prendre effet à la notification du marché.

Le montant total des prestations que ☐ j'envisage
☐ nous envisageons

de sous-traiter conformément à ces annexes est de :Euros

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant que

- ☐ j'envisage
☐ nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation à la personne représentant le pouvoir adjudicateur ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) présenter en nantissement.

DESIGNATION DU SOUS- TRAITANT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT DE LA PRESTATION TVA INCLUSE	MENTION DE L'AGREMENT ⁽¹⁾

ARTICLE 5 – DELAI DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article R 2192-10 du code de la commande publique, le délai global maximum de paiement est de 30 jours.

A l'expiration du délai de paiement, le Titulaire a droit, sans qu'il ait à les demander, au versement des intérêts moratoires et à l'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement dans les conditions prévues aux articles L 2192-13 et R 2192-31 à 36 du code de la commande publique.

⁽¹⁾ A compléter par le Maître d'ouvrage. L'agrément emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

ARTICLE 6 – DELAIS D'EXECUTION

Le marché débute à la notification du marché et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. L'objectif est un achèvement des travaux en mai 2030, soit **un délai global d'exécution de : 48 mois** ;

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés sont les suivants :

Il est attendu de la part du titulaire une remise impérative du dossier complet de l'APD au plus tard le **31 juillet 2027**. Cette échéance constitue une contrainte majeure liée aux conditions de financement de l'opération. Tout retard susceptible d'affecter le respect de cette date pourrait compromettre la faisabilité et la réalisation du projet. Dans le cadre de son offre, le titulaire établira son planning prévisionnel en intégrant cette contrainte et en tenant compte des délais nécessaires aux validations du maître d'ouvrage. »

Le titulaire intégrera dans son planning général les temps de validation maximums nécessaires à chaque phase du MOA et de sa tutelle.

DIAG	8 semaines
APS	5 semaines
APD	7 semaines
Pièces administratives	4 semaines
PRO (DQD inclus)	8 semaines
DCE	3 semaines
ACT (rapport d'analyse)	3 semaines
ACT (dossier marché)	2 semaines
EXE TOTAL	2 semaines (à compter de la transmission des plans par les entreprises)
AOR (DOE)	4 semaines
GPA	52 semaines

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 8 du CCAP.

ENGAGEMENT DU CONTRACTANT

LE PRESENT ACTE D'ENGAGEMENT EST FAIT EN UN SEUL ORIGINAL

A

LE

Mention manuscrite « lu et approuvé »

SIGNATURE *du (ou des) contractants*

REPONSE DE LA CAF DE LA MANCHE

LA PRESENTE OFFRE EST ACCEPTEE

A

Le

LA DIRECTRICE DE/LE DIRECTEUR DE LA CAF de la MANCHE

NOTIFICATION DU MARCHÉ

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire (*dans ce cas le titulaire signera la formule ci-dessous*). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception (*dans ce cas, l'avis de réception daté et signé par le titulaire sera collé ci-dessous*)

Remise contre récépissé

Reçu à titre de notification une copie certifiée
conforme du présent marché

A le.....
Signature du Titulaire

Remise par lettre RAR

Réception par le Titulaire de la copie certifiée
conforme le

(*Accusé de Réception Postal ci-dessous*)

ANNEXE 1 – DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Identification de l'acheteur/pouvoir adjudicateur

■ Désignation de l'acheteur :

CAF DE LA MANCHE
Autorité représentant le pouvoir adjudicateur :
Madame la Directrice par intérim de la CAF de la MANCHE
Madame BOUCLET Sandrine.

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus articles R 2191-59 à 62 du code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances) :

Objet du marché

La présente procédure d'appel d'offres ouvert concerne la réhabilitation du siège de la CAF de la Manche (Réhabilitation des espaces de travail) pour une mission de maîtrise d'œuvre conformément au décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 intégré au code de la commande publique et à l'arrêté du 21 décembre 1993

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

- ☐ un document annexé à l'offre du soumissionnaire
- ☐ un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement
- ☐ un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresse postale et du siège social *(si elle est différente de l'adresse postale)* :
- Adresse électronique :
- Numéros de téléphone et de télécopie :
- Numéro SIRET :
- Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, etc.) :

- En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

Identification du sous-traitant

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresses postale et du siège social *(si elle est différente de l'adresse postale) :*
- Adresse électronique :
- Numéros de téléphone et de télécopie :
- Numéro SIRET :
- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, etc.) et numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d'un centre de formalité des entreprises :
- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

Nature des prestations sous-traitées

(Reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance)

Prix des prestations sous-traitées

- **Montant des prestations sous-traitées :**

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

- **Modalités de variation des prix :**

- **Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct** *(tel est le cas si le montant du contrat de sous-traitance est supérieur à 600 euros TTC) :*
(Cocher la case correspondante)

☐ OUI

☐ NON

Conditions de paiement

- Compte à créditer *(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)*

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

- Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : ☐ OUI ☐ NON
(Cocher la case correspondante.)

Capacités du sous-traitant

(Ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

- Récapitulatif des informations et renseignements demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

-
-
-
-
-

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des interdictions de soumissionner

Le sous-traitant déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L 2141-1 à 6 du code de la commande publique.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante : ☐

(*) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Documents de preuve disponibles en ligne

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

1^{ère} hypothèse ☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R 2193-22 du code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le présent document :

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

☐ une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2^{ème} hypothèse ☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

☐ le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R 2193-22 du code de la commande publique qui est joint au présent document ;

OU

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :

- soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
- soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

(Lorsque ce document est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce stade ; si le document n'a pas été signé, l'acheteur, une fois le marché attribué, le renvoie complété au titulaire afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant)

A _____, le _____ A _____, le _____

Le sous-traitant :

Le soumissionnaire ou le titulaire :

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A _____, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____, le